

SE DEVELOPPER - Mieux gérer son activité et sécuriser ses projets

l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement, de modernisation ou sur les problématiques de gestion se fait via différents canaux : le diagnostic, le conseil individuel, la mise en relation avec des experts sur différentes thématiques, l'information sur la réglementation, l'accompagnement au montage de dossiers de subvention, la rédaction d'avis et des interventions en tant qu'expert du commerce.

l'entraide : parce que la vie d'une entreprise n'est pas un long fleuve tranquille...

Le Président du Tribunal de Commerce, Philippe PIOT, et les difficultés des entreprises, a été créée l'association Savoie dont il assume la présidence. Celle-ci regroupe 30 entreprises économiques qui se sont engagés en signant une charte pour la sauvegarde des entreprises en difficulté. Cette démarche de prévention s'est traduite, entre autres, par la création du Comité d'Entre'Aide regroupant des chefs d'entreprise ayant des difficultés et des experts (huissiers, avocats, banquiers, magistrats judiciaires...) qui accueillent chaque semaine des entreprises s'interrogeant sur la pérennité de leur entreprise. L'écoute, l'accueil, l'écoute et l'information qui sont au cœur de la fonction, l'humain reste au cœur des échanges pour l'accompagnement du chef d'entreprise. 70 dirigeants ont été impliqués dans sa création, il y a un an environ.

Le moyen de prévenir les risques est de ne pas rester seul et de profiter de l'expérience d'autrui... cela peut permettre de bénéficier de l'acquis de ses pairs, surtout en matière de prévention des risques. Il est aussi conseillé de s'entourer de professionnels tels que les experts comptables, chambres consulaires...) pour se faire accompagner et guider dans les choix et la vie quotidienne de l'entreprise. Armel BLANC, membre du Comité Entr'aide (Partenaires mai 2008)



rapport d'activité 2007 - CCI de la Savoie

L'hôtellerie et la restauration

jouent la carte de la modernisation.

Au cours de l'année 2007, une quarantaine d'entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration ont été accompagnées dans leur projet de développement. Les chefs d'entreprise ont pu, lorsqu'ils le souhaitaient, faire le point sur leur projet avec un conseiller technique et ainsi valider sa faisabilité économique en tenant compte de :

- > l'évolution des attentes de leurs clientèles et de leur environnement,
- > la réglementation en vigueur,
- > leur positionnement par rapport à la concurrence,
- > son financement.

Ces entreprises ont également pu bénéficier d'aides financières à la modernisation de leur outil de travail en fonction de la nature de leur projet, de leur lieu d'implantation et de leur activité. Ainsi :

- > 12 établissements hôteliers indépendants ont obtenu une subvention dans le cadre du Plan de Modernisation de l'Hôtellerie Savoyarde financé par le Conseil Général de la Savoie et le Conseil Régional Rhône-Alpes pour des projets de modernisation, d'extension ou de création,
- > 18 restaurateurs ont bénéficié d'une aide à la modernisation ou à la rénovation des vitrines et des terrasses dans le cadre des Opérations collectives urbaines ou rurales financées par l'Etat, le Conseil Général et les collectivités territoriales.

« Afin de s'adapter à l'évolution de la station de Saint François Longchamp et aux attentes de la clientèle et, plus particulièrement, à celle des personnes à mobilité réduite, nous souhaitons agrandir, adapter et moderniser notre hôtel dans le cadre d'un projet global. Le critère social, le développement du tourisme local, la protection de notre planète et l'utilisation raisonnée de l'énergie utilisée par l'hôtel ont été des points importants dans ce projet. La CCI a analysé notre projet et nous a proposé des mesures concrètes pour mettre en place une gestion tenant mieux compte des contraintes environnementales. Elle nous a également conseillés pour rénover et moderniser notre hôtel. Cette intervention nous a apporté un regard extérieur et une analyse professionnelle sur des domaines pour lesquels nos compétences sont parfois limitées, et a abouti à la mise en place de mesures préventives et correctives. » Jean-Pierre DEPUYDT, gérant, Hôtel le Lac Bleu, Saint-François Longchamp